



ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont fixés à **110 €** par équipe.
Seules seront considérées comme définitives, les inscriptions confirmées par l'envoi d'un chèque libellé « **Crazy Strike Club** » à :

Crazy Strike Club
5, rue de l'Autan
81 090 VALDURENQUE

BILAN FINANCIER

RECETTES : 5 602,40 €

- 96 engagements à 55 €.....	5 280,00 €
- Sponsor (bowling)	322,40 €

DEPENSES : 5 602,40 €

- 1032 parties à 3,20 €	3 302,40 €
- Frais généraux (5 € x 96 joueurs (ses))	480,00 €
- Indemnités	1 820,00 €

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Après de Mr Nicodème Jean-François au 06.01.84.64.65
ou crazystrikeclub@yahoo.fr

IMPORTANT

Les réservations DEVRONT ÊTRE CONFIRMÉES par l'envoi d'un courrier précisant le nom des joueurs(ses) ainsi que le numéro de licence, le club d'appartenance et un chèque du montant de l'engagement.

BOWLING DE CASTRES CITY FUN

TOURNOI DOUBLETTE HANDICAP FINALE PETERSEN

28 au 30 JUIN 2019

RÈGLEMENT



37, rue Mélou - 81 100 CASTRES
TEL : 05.63.70.38.35

Le Bowling de Castres City Fun est équipé de 12 pistes synthétiques.

REGLEMENT

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s bowling à la F.F.B.S.Q. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : port de la chemise du club, interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition, etc....

Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel, par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

HANDICAP

L'handicap sera calculé sur la base de 70% sur la moyenne de référence (220), limité à 70.

Celui-ci est égal à la somme des handicaps des 2 joueurs.

L'handicap, par joueur, est lu dans la colonne H du dernier listing en cours de validité (publié au moins 7 jours avant le premier jour de la compétition).

L'handicap d'un(e) joueur (se) n'apparaissant pas au listing est :

- Licencié(e) 1^{ère} année : son handicap est de **49** pour un homme et de **59** pour une femme.
- Autres licencié(e)s : l'handicap est de **21** pour un homme et de **32** pour une femme.

ELIMINATOIRES

Chaque équipe effectuera 2 séries consécutives de 4 lignes avec décalage de X pistes vers la droite après la première série. Les pistes seront attribuées par tirage au sort effectué par l'organisateur en présence de l'arbitre du tournoi et entrées directement dans le programme tournoi bowling.

A l'issue des éliminatoires, les 12 premières équipes du classement seront qualifiées pour une Finale.

En cas d'égalité, l'avantage sera donné à la meilleure dernière ligne (Hdp compris).

FINALES

La finale se déroulera en Petersen avec décalage après chaque match, chaque match gagné donne droit à une bonification de 60 quilles (30 quilles si égalité)

Les scores des éliminatoires ne seront pas conservés.

En cas d'ex aequo dans le classement final, l'avantage sera donné à l'équipe ayant le moins d'handicap.

INDEMNITES DE DEPLACEMENT : 1 820 €

FINALE

1/ 260 € + Trophée	7/ 140 €
2/ 230 € + Coupes	8/ 120 €
3/ 200 € + Coupes	9/ 110 €
4/ 180 €	10/ 100 €
5/ 160 €	11/ 90 €
6/ 150 €	12/ 80 €

Le Crazy Strike Club, organisateur de ce tournoi, a établi la grille des indemnités sur la base de 48 doublettes.

HORAIRES

ELIMINATOIRES : Vendredi 28 juin à 20h15
(2 X 4) Lignes Samedi 29 juin à 8h45
Reconditionnement des pistes
Samedi 29 juin à 13h30 (priorité + 100km)
Reconditionnement des pistes
Samedi 29 juin à 18h00 (priorité + 100km)

FINALE : Dimanche 30 juin
(11 matchs) 8h45 - 12h15 (6 Matches)
14h00 – 17h00 (5 matchs)

Podium et remise des récompenses vers 17h30